

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Aménagement Parkings – Sanitaires – Containers semi-enterrés / Contrat départemental
- Secteur Avant-Pays Savoyard / Demande de financement

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le vingt octobre à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROS. ILBERT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. ROULAND. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS ALLARD (Pouvoir P. DUPERCHY). CHAON. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). GROLLIER (Pouvoir C. VEUILLET). MANSOZ (Pouvoir C. TAVEL). VANBERLVIET.

Le Président :

Rappelle à l'assemblée les travaux d'aménagement autour du lac comprenant l'aménagement de parkings et de sanitaires publics et la mise en place de containers semi-enterrés ;

Propose au conseil communautaire de déposer une demande de financement au titre du contrat départemental (Avant-Pays Savoyard) pour l'opération globale d'amélioration de l'accueil du public autour du lac d'Aiguebelette suivant le plan de financement présenté ci-après :

Dépenses investissement HT		Recettes		
Tranche 1 Amélioration de l'intégration paysagère et de la fonctionnalité des espaces de stationnement connexes aux bases de loisirs et espaces d'accueil du public autour du lac	681 408,95 €	Région AuRA (Contrat Ambition Région)	284 000,00 €	33%
Tranche 2 Réaménagement et renforcement des sanitaires publics autour du lac, au niveau des principaux points d'accueil du public	159 688,00 €	Etat (DSIL et DETR)	250 000,00 €	30%
		Département Savoie	100 000,00 €	12%
		CCLA Autofinancement	206 954,95 €	25%
TOTAL	840 954,95 €		840 954,95 €	100%

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DECIDE de solliciter l'aide financière du Département de la Savoie au titre du contrat départemental (Avant-Pays Savoyard) pour l'opération globale d'amélioration de l'accueil du public autour du lac d'Aiguebelette, suivant le plan de financement présenté précédemment ;

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, Le Président

